

<http://enseignants.se-uns.org/Programmes-d-arts-en-marche-vers-le-bac-3-bac-3>



Enseignants de l'Unsa

Programmes d'arts : en marche vers le bac-3 / bac + 3

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : mardi 27 novembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a assisté le 14 novembre dernier à la présentation des programmes d'arts plastiques et de musique par les inspecteurs généraux. Les intentions sont communes : continuité avec le collège et préparation aux cursus d'arts de l'enseignement supérieur (université et écoles supérieures d'arts) mais les présentations de ces deux programmes sont différentes. le SE-Unsa vous en dit plus.

Des conceptions différentes

L'approche est curriculaire pour les arts plastiques alors qu'elle est plus traditionnelle pour la musique. Le Conseil supérieur des programmes (CSP) n'aurait-il pas dû proposer un cadre commun ?

Arts plastiques

Le programme proposé reprend les contenus traditionnels de la discipline qui existait en tant qu'option « lourde » de la série L et option facultative pour tous. Il tient compte du fait que les élèves qui choisiront la spécialité ne seront peut-être pas tous littéraires. En effet, on peut imaginer des menus plus ouverts comme « Maths, Arts plastiques, Physique-chimie ». Ce programme cherche à apporter aux enseignants, souvent seuls dans un lycée des éléments de légitimation de leur enseignement. Il est vrai qu'il faut parfois beaucoup d'énergie pour convaincre de conserver cet enseignement en option facultative. Si les financements étaient prévus, les choses seraient plus simples... La présentation curriculaire sur le cycle terminal pour la spécialité désannualise, de fait, la progression et laisse beaucoup de liberté aux enseignants. Restera à travailler sur l'épreuve terminale de la spécialité dont les modalités ne devraient pas trop changer par rapport à l'existant selon l'inspecteur général.

Musique

Le groupe d'experts a eu la volonté de proposer un programme accessible à tous les élèves qu'ils suivent un cursus en conservatoire ou non. L'écriture plutôt classique de ces programmes permettra indéniablement de facilement organiser leur progression. Des documents d'accompagnement sont d'ores et déjà prévus.

Pour le SE-Unsa, ces programmes sont intéressants. Restera à observer dans quels lycées seront proposées ces spécialités et options et surtout, comment les options facultatives seront financées par les rectorats. De « beaux » programmes ne valent que s'ils sont enseignés dans des conditions satisfaisantes et s'ils sont accessibles aux élèves.